



Le maire de Châteauguay, M. Éric Allard, élu par acclamation au Caucus des Municipalités de la Métropole de l'Union des municipalités du Québec

Châteauguay, le 5 mars 2025 – Le maire de Châteauguay, M. Éric Allard, a été élu par acclamation à titre de représentant de la Couronne Sud au sein du Caucus des Municipalités de la Métropole du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Il s'agit de son premier mandat, qui s'étendra du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2027.

Le Caucus regroupe 71 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal et joue un rôle clé dans l'avancement de dossiers majeurs tels que l'habitation, l'aménagement du territoire et la gestion des inondations.

Cette nomination permettra à M. Allard de contribuer aux réflexions stratégiques du Caucus et de participer à l'élaboration de solutions concrètes face aux défis environnementaux et climatiques. À Châteauguay, cette implication s'inscrit en continuité avec les démarches entreprises dans le cadre de la planification stratégique 2023-2027 de la Ville dont découle le Plan de transition écologique qui vise à faire de Châteauguay un territoire encore plus résilient, durable et écoresponsable.

« C'est un privilège de joindre le Caucus des Municipalités de la Métropole et de collaborer avec mes homologues sur des enjeux cruciaux pour nos collectivités. La gestion des inondations, l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration du transport collectif nécessitent des actions concertées. Châteauguay est déjà engagée dans une démarche structurante avec son Plan de transition écologique, et cette nomination me permettra d'amplifier nos efforts à une échelle plus large », mentionne le maire de Châteauguay.

M. Allard fera partie des représentants de la Couronne Sud en compagnie de M. Martin Dampousse, maire de Varennes, M. Christian Ouellette, maire de Delson, Mme Maud Allaire, mairesse de Contrecoeur, et Mme Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Par cette nomination, Châteauguay réaffirme son engagement à jouer un rôle actif dans les grandes décisions municipales du Québec, en mettant l'accent sur des solutions innovantes et durables pour le bien-être de ses citoyens et la préservation de son territoire.